

ACTION URGENTE

UN PRISONNIER DE 67 ANS GRAVEMENT MALADE

Un expert linguistique âgé de soixante-sept ans qui purge une peine de dix ans d'emprisonnement, vraisemblablement pour avoir fait la promotion de la langue et de la culture talychs en Azerbaïdjan, est gravement malade. Ses jours sont en danger et, selon ses amis, il ne reçoit pas les soins médicaux dont il a besoin en raison de plusieurs problèmes de santé.

En juin 2008, Novrouzali Mammadov a été déclaré coupable de trahison à l'issue d'un procès qui, semble-t-il, n'était pas équitable. Il a été envoyé dans la colonie pénitentiaire numéro 15 en Azerbaïdjan. D'après ses amis, en juin 2009, le médecin de la prison lui a diagnostiqué un certain nombre de problèmes médicaux, notamment une cataracte, une tumeur de la prostate et un dérèglement de la thyroïde. Il a recommandé que Novrouzali Mammadov subisse trois opérations distinctes afin d'améliorer son état de santé.

Le 28 juillet, Novrouzali Mammadov a été transféré dans un hôpital central de l'administration pénitentiaire dirigé par le ministère de la Justice. Ses amis affirment que son état de santé s'est dégradé depuis son arrivée dans cet établissement : il souffre, est incapable de marcher seul, ne peut pas bouger les bras et éprouve des difficultés à respirer et à parler. Il a indiqué à sa famille et à son avocat, lorsqu'ils lui ont rendu visite, que le personnel de l'hôpital n'assistait pas les patients lors des repas et de la toilette, et que les conditions sanitaires étaient « épouvantables ». Selon ses amis, les membres du personnel de l'hôpital ne lui ont fourni aucun soin ni aucun moyen de soulager sa douleur car ils ont indiqué qu'ils devaient pratiquer des analyses avant de commencer à le traiter. Dans l'après-midi du 31 juillet, l'épouse de Novrouzali Mammadov a enfin été autorisée à lui faire passer des analgésiques qu'elle avait apportés, mais il ne lui a pas été permis de le voir ce jour-là, alors qu'elle avait pu lui rendre visite auparavant au cours de la semaine.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en azéri, en russe, en turc ou dans votre propre langue) :

- exhortez les autorités à prendre immédiatement les mesures nécessaires pour que Novrouzali Mammadov reçoive les soins médicaux dont il a besoin ;
- déclarez-vous préoccupé par le fait que l'hôpital où il se trouve actuellement ne le soigne vraisemblablement pas comme il se doit ;
- priez instamment les autorités de veiller à ce qu'il soit transféré dans un hôpital civil si aucun autre établissement de l'administration pénitentiaire ne peut répondre à ses besoins médicaux ;
- demandez que Novrouzali Mammadov soit rejugé dans le cadre d'une procédure conforme aux normes internationales d'équité des procès.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 11 SEPTEMBRE 2009 À :

Président de la République :

President Ilham Aliyev
Office of the President

19 Istiqlaiyyat St.

AZ1066 Baku

Azerbaïdjan

Formule d'appel : Your Excellency, /

Monsieur le Président,

Fax : (+99412) 492 35 43 / 06 25

Courriers électroniques :

president@president.az ;

office@apparat.gov.az

Ministre de la Justice :

Fikret Mamedov

Minister of Justice

1, Inshaatchylar prospect

AZ1065 Baku

Azerbaïdjan

Formule d'appel : Your Excellency, /

Monsieur le Ministre,

Fax : (+994 12) 430 09 81

Courriers électroniques :

contact@justice.gov.az ;

international@justice.gov.az

Copies aux représentants diplomatiques de l'Azerbaïdjan dans votre pays.

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

UN PRISONNIER DE 67 ANS GRAVEMENT MALADE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

AU 209/09, EUR 55/007/2009, 31 juillet 2009

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

